



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 27 novembre 2018

ÉPIDÉMIE DE DENGUE A LA REUNION Vigilance à l'approche de l'été austral

Compte tenu du mouvement des « gilets jaunes » à La Réunion, le Préfet de La Réunion et la Directrice générale de l'ARS OI ont décidé de reporter à une date ultérieure la journée départementale de lutte contre la dengue (KASS' MOUSTIK), initialement prévue le 30 novembre. En outre, au vu de la **persistance du virus de la dengue sur le territoire (6 676 cas confirmés depuis le début de l'année 2018)**, il a demandé aux manifestants de laisser passer les véhicules portant le sigle ARS, pour mener à bien leurs interventions.

Situation épidémiologique au 27 novembre 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 5 au 18 novembre, **10 cas de dengue ont été confirmés** (dont 2 la semaine dernière). Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

- => **Dans l'ouest** : La Possession (2 cas), Saint Paul (3 cas), Saint Gilles les hauts (1 cas)
- => **Dans le sud** : Rivière Saint Louis (2 cas) et Saint Pierre (1 cas)
- => **Dans l'est** : Saint André (1 cas)

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **147 hospitalisations** pour dengue
- **461 passages aux urgences**
- **6 décès**, dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue

Rappel des gestes à adopter pour se protéger contre la dengue

Connaitre et appliquer, à titre personnel et collectif, les mesures de prévention pour lutter contre le virus de la dengue, reste de loin le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage.

Rappel des gestes à adopter :

- **se protéger et protéger son entourage des piqûres de moustiques** (répulsifs, port vêtements longs, moustiquaires)
- **supprimer les eaux stagnantes dans son environnement** (vider les soucoupes, les petits récipients dans sa cour et son jardin)
- **respecter les dates d'enlèvement des déchets et encombrants**
- **consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

Du fait des difficultés rencontrées depuis la semaine dernière, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS n'ont pu intervenir autour de l'ensemble des cas signalés. Dans un contexte particulièrement sensible de circulation du virus de la dengue, le retard d'intervention peut se révéler préjudiciable et favoriser l'émergence de nouveaux foyers.

Il est demandé aux manifestants de laisser passer les véhicules portant le sigle ARS pour intervenir autour des cas signalés.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974